

CTL du 15 janvier 2015**Déclaration liminaire**

Monsieur le Président,

Le budget de la DGFIP en baisse de 2,2 % hors titre II (dépenses de personnel) et les **1 934 suppressions** nettes d'emplois découlent directement du pacte de responsabilité. Ils s'inscrivent dans le cadre des économies de 50 milliards prévues sur plusieurs années afin de financer des dispositions fiscales favorables aux entreprises dont l'efficacité en matière économique est loin d'être avérée. S'agissant notamment du **CICE**, il est versé sans aucun contrôle préalable ce qui aboutit ici ou là à des paiements en direction d'entreprises au bord de la liquidation quand elles n'y sont pas déjà. Ce gaspillage d'argent public est intolérable au moment où de gros efforts sur le plan fiscal sont exigés des citoyens de ce pays.

Depuis sa création, la DGFIP aura perdu **13 354 emplois** et les services doivent fonctionner sur des budgets en baisse constante. Les agents de la DGFIP ne comprennent pas que d'un côté l'État employeur ne leur donne pas les moyens d'exercer correctement leur mission de service public alors que d'un autre côté, l'efficacité de la dépense publique s'agissant du CICE n'est ni contrôlée ni même évaluée.

Concernant la situation locale, objet du présent CTL, les composantes de la **MAGERFIP 2015** montrent que la contribution proportionnelle représente une perte de 12 emplois pour la **Sarthe**.

Au delà de ce chiffre, après arbitrage de la délégation Ouest, le montant total des **suppressions** d'emplois a été arrêté à **13 emplois**.

	AFIP	AFIPA	IP	A	B	C	Total
SARTHE	1	- 1	- 1	- 1	- 2	-9	-13

Ainsi, pour - 12 agents ABC confondus, nous avons 1 AFIP supplémentaire.

Face à ce constat qui va encore aggraver les conditions de travail du personnel et sans entrer dans une quelconque cogestion que **F.O.-DGFIP** a toujours refusée, nous ne discuterons pas avec vous de la déclinaison et de la localisation des suppressions d'emplois en Sarthe.

Pour autant, nous serons très vigilants sur les conditions de ciblage de ces suppressions d'emplois dans notre département.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP / <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

